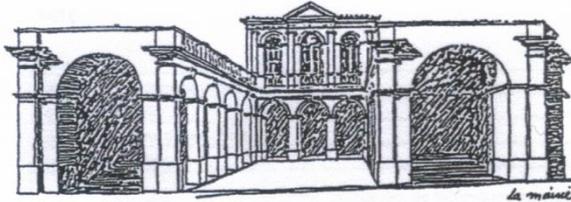


MAIRIE DE SAINT-YBARS  
(09210 ARIÈGE)



TÉL. : 05 61 69 18 04 - FAX : 05 61 69 18 16

mairie.saintybars@saint-ybars.fr

**Commune de SAINT-YBARS**

**Commission Culturelle**

**Compte rendu de la réunion du 23 Octobre 2014 à 20h30**

Présents : SAVIGNOL Nadine  
BOY Francis  
MARIANI Jean Luc  
CHAYNES René  
LAURENCE Bernard  
MAROUDIN VIRAMALE Adeline

Absentes excusées : GALANT Marie Laure  
SALABERRY DONY Brigitte

**Organisation par l'association « Ariéghists » d'un festival. Présentation de ce projet par Monsieur LABROUSSE, invité à la réunion.**

Monsieur LABROUSSE présente son association « Ariéghists » composée pour l'instant de quatre à cinq bénévoles qui souhaite organiser un festival ayant comme fil conducteur les descendants des comtes de FOIX. Il rappelle qu'il avait déjà pris contact avec Monsieur Michel BLAIS ancien Maire Adjoint à la culture à qui il avait exposé ce projet. Il précise que l'organisation de cette manifestation est prévue du 11 au 14 juillet 2015 et pourrait avoir lieu dans le centre bourg du village. Plusieurs thématiques sont prévues, des conférences, des concerts, des expos. Plusieurs personnalités dont un grand nombre sont très connues et très médiatisés sont intéressées par ce projet et doivent confirmer leur présence. Après avoir écouté attentivement Monsieur LABROUSSE, les membres de la commission font part à Monsieur LABROUSSE de la difficulté d'organiser cette manifestation à cette date compte tenu de la proximité avec la fête locale prévue les 17, 18, 19 et 20 Juillet. Ils s'inquiètent également sur deux points : le peu de bénévoles qui composent cette association et le manque de certitude sur la présence de ces nombreuses personnalités. Monsieur LABROUSSE confirme que le peu de bénévoles n'est pas un problème compte tenu qu'il

n'est pas prévu de restauration et de vente de boissons. Les membres de la commission doivent réfléchir à cette proposition et feront part de leur décision à l'intéressé.

### **Organisation du spectacle du 05 Novembre 2014 à 20h30 à la salle des fêtes.**

Monsieur le Maire confirme l'organisation d'un spectacle le Mercredi 05 novembre 2014 à 20h30 à la salle des fêtes à l'occasion du centenaire du début de la première guerre mondiale 1914/1918. Il précise que ce spectacle est proposé par l'ESTIVE Scène Nationale de FOIX et de l'Ariège dont la participation de la commune est de 400,00€. Cette soirée sera animée par Philippe FORCIOLI poète, chanteur, lecteur en mémoire des héros disparus il y a cent ans. Compte tenu que l'auberge du Périssé est fermée ce jour là, il précise qu'il faut prévoir la préparation de quatre à cinq repas chaud pour l'artiste et les techniciens. Nadine SAVIGNOL préparera une daube.

### **Organisation de la galette des rois, à l'occasion des vœux, le Dimanche 11 janvier 2015 à la salle des fêtes.**

Nadine SAVIGNOL confirme la venue d'un clown MAGIC LOKI pour un coût de 350,00€ à l'occasion de l'organisation de la galette des Rois et des vœux à la population le Dimanche 11 Janvier 2015. La durée et l'heure du spectacle reste à confirmer.

### **Organisation du repas de midi à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918, le Dimanche 09 Novembre 2014.**

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 aura lieu le Dimanche 09 novembre 2014 suivant le programme ci-dessous :

- 11h00 : Messe
- 12h00 : Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts
- 12h30 : vin d'honneur à la salle des fêtes
- 13h00 Repas pris en commun à la salle des fêtes

Nadine SAVIGNOL confirme la présence de la bandas environ 25 musiciens. Elle propose le menu suivant fourni par le traiteur Capelle au prix de 8,10€ :

- Salade paysanne
- Paella
- Dessert (tarte aux pommes fournie par la boulangerie BAUDOT au Fossat)
- Café

Le vin rouge sera fourni par Francis BOY qui doit aller le chercher dans le GERS avec René CHAYNES ;

Elle propose de fixer le prix du repas à 13,00€ par personne et chaque convive devra apporter son couvert. Les inscriptions se feront au secrétariat de Mairie. Une publicité va être faite dans le trait d'union Eparchois ainsi que sur les convocations.

## **Organisation de la journée du 16 Novembre 2014 à l'occasion de l'inauguration de la cantine scolaire.**

Il est rappelé le programme de l'organisation de l'inauguration de la nouvelle cantine scolaire le Dimanche 16 novembre 2014 suivant le programme ci-dessous :

10h30 : Accueil des invités et des personnalités

11h00 : Discours dans la salle des fêtes

11h30 : inauguration et visite des locaux de la nouvelle cantine scolaire

12h00 : vin d'honneur servi à la salle des fêtes

Pour la préparation du vin d'honneur, il est décidé de demander à Jean Luc MAROUYDIN de préparer un punch, une partie des amuses gueules seront commandés à CAPELLE et une autre partie sera préparé le samedi 15 novembre après midi. Nadine SAVIGNOL doit prendre contact avec Rosette CAMPAGNE pour le prêt du camion réfrigéré et doit effectuer une partie des achats à Promo Cash à Pamiers et à carrefour market à Lézat pour une autre partie. Francis BOY et René CHAYNES doivent aller chercher le vin blanc tarriquet doux dans le GERS.

## **Programmation saison culturelle 2015 (expos, marché nocturne, manifestations, etc....).**

Une première ébauche de programmation de l'année culturelle 2015 est présentée comme ci-dessous :

Le 11 Janvier 2015 : Galette des Rois et Vœux à la population animé par un clown

Février 2015 : Soirée PIAF avec repas (date à confirmer).

Avril 2015 : Soirée patois (date à confirmer)

Mai/Juin 2015 : Expos photos proposé par Monsieur LOQUILLARD

Août 2015 : Organisation d'un marché nocturne avec des producteurs locaux, animation et repas.

## **Organisation journée conviviale aux chalets avec pour thématique retenue, la peinture extérieure des chalets 341, 342, 343, suivie d'une grillade au feu de bois.**

Monsieur le Maire souhaite qu'une journée conviviale soit organisée aux chalets. Au programme peinture extérieure des chalets 341, 342 et 343 suivi d'une grillade au feu de bois. Tout le conseil municipal sera convié. Il reste encore beaucoup de temps pour fixer la date qui sera fonction de l'occupation de ces chalets.

## **Questions diverses.**

A la demande de nombreuses personnes, il est évoqué l'organisation du réveillon de la Saint Sylvestre le Mercredi 31 Décembre 2014. Après discussion, il est décidé de ne pas organiser cette manifestation compte tenu du travail que cela demande et le coût élevé du repas en cette période de crise.

La séance est levée à 23h15

Le Maire Adjoint

Nadine SAVIGNOL